



N° 185317 / MP/EM/CAB/SG/CC/DN/20.....

Conakry, le 28 NOV 2022

La Ministre

A

Madame la Présidente du Conseil
d'Administration International de la FITI
-WASHINGTON DC-

Objet : Engagement public de la République de Guinée
à la Fisheries Transparency Initiative (FiTI).

Madame la Présidente,

La pêche maritime est un secteur stratégique pour la République Guinée de par sa contribution à la création d'emplois, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à la création de richesses pour les communautés côtières, les entreprises de pêche et l'État.

Afin de garantir la pérennité de nos ressources halieutiques et permettre à la pêche de continuer à assurer son rôle de moteur de croissance, le Gouvernement Guinéen accorde une importance particulière à la bonne Gouvernance des pêches fondée sur des principes de transparence et de participation inclusive des acteurs étatiques et non étatiques. Cet objectif du CNRD, "Renforcement de la Bonne Gouvernance et de Citoyenneté Responsable", est consacré par l'Article 2 de la Charte de la Transition, et implique l'efficacité et la Transparence dans la gestion des affaires publiques.

C'est dans ce cadre que, par la présente, le Gouvernement Guinéen marque son engagement à enclencher le processus pour devenir un pays candidat à la FiTI et envisage de mettre en place rapidement le cadre juridique et les organes nécessaires pour assurer une mise en œuvre réussie et durable du Standard FiTI.

A travers cette expression d'intention, le Gouvernement Guinéen confirme également son engagement sans équivoque à travailler avec la société civile et les professionnels de la pêche pour mettre en œuvre la FiTI et à garantir un environnement propice à la bonne participation des parties prenantes dans le processus FiTI.

A cet effet, l'autorité compétente désignera le Ministère de tutelle de la FiTI et nommera le Haut Responsable National de la FiTI chargé de superviser et de faire progresser la mise en œuvre de la FiTI. Ces nominations devraient intervenir en fin décembre 2022 au plus tard.

Ainsi, à l'issue de ce processus de désignation, il sera entamé la mise en place du Groupe Multipartite National de la FiTI et du Secrétariat National de la FiTI ainsi que l'élaboration du premier plan de travail du pays afin de pouvoir soumettre la candidature de la Guinée au Conseil d'Administration International de la FiTI en 2023.

Pour le succès de ces différentes étapes d'adhésion, je reste disponible à travailler avec le Secrétariat International de la FiTI et nos partenaires stratégiques.

En vous souhaitant bonne réception, veuillez croire, **Madame la Présidente**, en l'expression de ma franche collaboration.


Charlotte DAFTE

